

## AVERTISSEMENT

---

Les documents relatifs aux ARTICLES CONFECTIONNÉS comprennent :

- le *Cahier des clauses techniques générales applicables aux marchés publics d'articles confectionnés*, publié dans la brochure n° 2025 de la collection «Marchés publics» éditée par les Journaux Officiels ;
- les *Spécifications techniques relatives aux uniformes, aux accessoires de vêtements et aux fermetures à glissière*, ainsi que la *Recommandation relative au répertoire de terminologie en confection administrative*, publiée dans la brochure n° 5510 de la collection « Marchés publics » éditée par les Journaux Officiels.

Sont en préparation, des documents types préconisés pour le lancement, la passation, l'exécution et le contrôle des marchés d'articles confectionnés.

La présente brochure n° 5510 renferme aussi la *Recommandation relative à une méthode informatique d'appréciation des écarts de nuance des couleurs des articles textiles*.